

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)
PROJET D'ACCES ET D'AMELIORATION DES SERVICES ELECTRIQUES
« EASE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 005/MINRHE/UCM/EASE/2024/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-397748-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale DON N° 177ZR & CREDIT 6018-ZR
Services de consultant	: Recrutement d'un consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Directeur de Promotion et de Développement du Site au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC).
Date de publication	: 26 février 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques (EASE), et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat relatif aux services de **Consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Directeur de Promotion et de Développement du Site au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC) »**.

Sous l'autorité du Directeur Général, le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du Site est responsable de la mise en œuvre de la vision globale du développement du site d'Inga et de la planification globale des échéanciers de développement des différentes phases du Grand Inga.

En relation avec le Conseiller stratégique en charge du processus de sélection du partenaire privé pour la réalisation du Projet et en concertation étroite avec ses collègues pour toutes questions dépassant son champ d'activités, le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du Site inventorie de manière détaillée les activités et toutes les études nécessaires au développement du site, notamment (i) les études techniques, financières et d'adaptation du cadre légal et réglementaire ainsi que (ii) les changements éventuels à intégrer dans la gestion du processus de mise en œuvre du Projet. Il en assure l'analyse et la planification durant tout le processus de sélection du concessionnaire jusqu'à la mise en place opérationnelle des différentes centrales. Il assure le suivi desdites activités, tient toute la documentation y relative et met en place les dispositifs d'aide à la décision dans son secteur.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), pour le compte de l'ADPI-RDC, invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Avoir un diplôme d'Ingénieur (Bac+5 minimum) en hydromécanique, génie civil, électromécanique, électricité ; Master en Business Administration est un atout ;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le développement et la gestion de projets d'infrastructures d'envergure à l'international ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée à l'international dans le domaine des projets d'énergie (de préférence d'hydroélectricité) et/ou de réseaux de transport d'énergie d'envergure ;
- Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques ;
- Avoir les connaissances en financement de projet d'infrastructures, si possible en partenariat public privé ;
- L'expérience de conduite de projet en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des directives de la Banque mondiale en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, définissant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite au chapitre 5 des directives de la Banque mondiale en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **mardi 19 mars 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 005/MINRHE/UCM/EASE/2024/SC – Recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Directeur de Promotion et de Développement du Site au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)

1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe
Kinshasa
République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

Etienne MUANZA KANYINGILA
Coordonnateur a.i

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU PROJET GRAND INGA
« ADPI-RDC »

Recrutement **d'un** Consultant individuel assumant la fonction du Directeur de Promotion et de Développement du Site au sein de **l'ADPI-RDC**.

Termes de référence

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo (**l'Etat** ou la RDC), avec une superficie de 2.345.000 km² et une population d'environ 100 millions d'habitants, est dotée **d'abondantes** ressources hydroélectriques. Elle connaît actuellement un déficit énergétique sévère, avec seulement 20% de sa population ayant accès à **l'électricité**.

L'État souhaite réduire sensiblement ce déficit, notamment par le développement du site **d'Inga**. Les chutes **d'Inga**, sur le fleuve Congo, recèlent un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à plus de 40 000 MW en puissance et représentent près de 40% du potentiel hydroélectrique total de la République Démocratique du Congo, estimé à près de 100 000 MW.

La configuration du site, avec la présence de deux vallées contiguës au lit majeur du fleuve, suggère que sa mise en valeur repose essentiellement sur deux schémas **d'aménagement**, soit le schéma Nkokolo et celui de la Bundi. Deux installations hydroélectriques existent actuellement sur le site **d'Inga** : une première installation **d'une** puissance de 351 MW, dénommée Inga 1, mise en service en 1972, et une seconde installation **d'une** puissance de 1.424 MW, dénommée Inga 2, mise en service en 1982. Le schéma Nkokolo comprend les centrales électriques existantes, Inga 1 et Inga 2 ; celui de la Bundi, comprendrait **l'installation** des centrales du projet Grand Inga.

La phase ultérieure du projet Grand Inga, Inga 3, a été ajustée en fonction de la demande intérieure croissante et a tenu compte des opportunités **d'exportation** vers **d'autres** pays africains ayant manifesté leur intérêt. Le projet, **d'une** puissance initiale de 4.800 MW, a été revue à la hausse à 11.050 MW afin de satisfaire les exigences énergétiques du pays et des pays demandeurs.

Le Gouvernement de la RDC a pris **l'option** de réaliser le projet en mode « Partenariat-Public-Privé ». Le processus de recrutement du partenaire privé **s'est** conclu en la signature **d'un** accord de collaboration avec un Consortium sino-espagnol.

Pour la gouvernance du projet, la RDC a mis en place **l'agence** pour le développement et la promotion du projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle qui assure la planification et la gestion des activités du projet.

Afin de permettre à ADPI-RDC d'acquérir une expertise dans la gouvernance du projet, le Gouvernement propose d'utiliser le reliquat de la restructuration du projet EASE soutenu par la Banque Mondiale pour financer le paiement des services d'un consultant individuel assumant la fonction du Directeur de Promotion et de Développement du Site au sein d'ADPI-RDC.

L'UCM, l'agence d'exécution du projet EASE, est responsable de la mise en **œuvre** du processus de recrutement de ce consultant.

Les présents termes de références décrivent la mission et les prestations attendues de ce Consultant Directeur de Promotion et de Développement du Site.

II. MISSION GENERALE DU POSTE

Sous **l'autorité** du Directeur Général, le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site est responsable de la mise en **œuvre** de la vision globale du développement du site **d'Inga** et de la planification globale des échéanciers de développement des différentes phases du Grand Inga.

En relation avec le Conseiller stratégique en charge du processus de sélection du partenaire privé pour la réalisation du Projet et en concertation étroite avec ses collègues pour toutes questions dépassant son champ **d'activités**, le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site inventorie de manière détaillée les activités et toutes les études nécessaires au développement du site, notamment (i) les études techniques, financières et **d'adaptation** du cadre légal et règlementaire ainsi que (ii) les changements éventuels à intégrer dans la gestion du processus de mise en **œuvre** du Projet. Il en assure **l'analyse** et la planification durant tout le processus de sélection du concessionnaire **jusqu'à** la mise en place opérationnelle des différentes centrales. Il assure le suivi desdites activités, tient toute la documentation y relative et met en place les dispositifs **d'aide** à la décision dans son secteur.

III. RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site devra :

1. *Assurer la planification et le suivi des activités du Projet notamment :*
 - En concertation avec les différents acteurs (dont les conseillers et différentes Directions de l'ADPI-RDC), consolider la vision stratégique de développement du site.
 - Assurer la planification, la promotion, le développement et à terme la gestion du site, ainsi que la gestion du Guichet Unique du Projet Grand Inga ;
 - Définir le contenu et le chronogramme des activités du programme Grand Inga en général et **d'Inga 3** en particulier ainsi que les contraintes y relatives ;
 - Participer à la planification et tenir un inventaire à jour de toutes les études techniques et environnementales réalisées sous la Coordination de la Direction Technique ;
 - Superviser la préparation des termes de références pour les différentes prestations mobilisées (dont le Conseiller Stratégique) et en assurer le suivi.
 - Définir, pour chaque phase du Grand Inga, le mode de financement et de développement approprié ;
 - Etablir le chronogramme des activités relevant de son autorité, en assurer le suivi et **l'évaluation** dans le souci du respect de la qualité, des budgets et des délais ;
 - Appuyer la Direction Technique dans les différentes activités et **s'assurer** de leur cohérence avec les termes de Référence (techniques, environnementaux, etc.) et les différents documents **d'appels d'offres** y relatifs ;
 - Participer à **l'élaboration** des documents **d'appels d'offres** et à **l'analyse** des soumissions ;
 - Participer à la vérification de la cohérence **d'ensemble** entre les différents documents du Projet ;
 - Dans le cadre du processus de sélection du concessionnaire du Projet, et en collaboration avec la Direction Technique, contribuer à définir les exigences en termes **d'exploitation** et de maintenance des ouvrages du Projet à insérer dans les documents **d'appel d'offres** ;
 - Appuyer la Direction Technique dans la mise en **œuvre** des mesures **d'atténuation** des risques du Projet ;
 - Définir les indicateurs de performance et mettre en place un tableau de bord périodique de suivi des activités de son secteur ;
 - Assurer la préparation **d'une** analyse des risques du projet et animer la préparation **d'un** plan de gestion et **d'allocation** de ces risques.
 - Présenter des rapports périodiques **d'avancement**.

2. Définir les budgets annuels de sa Direction

- Préparer les éléments nécessaires à la confection du budget annuel de sa sphère **d'activité** ;
- Fournir les éléments nécessaires à la préparation du budget de fonctionnement de la l'ADPI-RDC en ce qui concerne son secteur **d'activité**.

3. Organiser les relations avec les différentes parties prenantes au projet (bailleurs de fonds, bureaux **d'études**, conseillers, consultants, autorités politico-administratives, société civile, etc.), dans les limites de son domaine de responsabilité :

- Sous la guidance et les orientations du Directeur Général, structurer et animer la concertation avec **l'ensemble** des acteurs (internes et externes à l'ADPI-RDC).
- Participer à **l'élaboration** des documents **d'appels d'offres** et à **l'analyse** des soumissions ;
- Participer à la vérification de la cohérence entre les différents documents du Projet ;
- Dans le cadre du processus de sélection du concessionnaire du Projet, contribuer à définir les exigences en termes **d'exploitation** et de maintenance des ouvrages du Projet à insérer dans les documents **d'appel d'offres** ;
- Préparer les rapports périodiques **d'avancement**.
- Autant que de besoin, suggérer le contenu et format des actions de communication jugées nécessaires à **l'avancement** du projet.

IV. NORMES DE PERFORMANCE

Le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site **s'engage** à fournir ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et **d'intégrité** les plus exigeantes. Il sera évalué sur une base semestrielle.

V. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission du Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site est de 12 mois renouvelables sur évaluation de performances, à concurrence de la durée de la disponibilité des financements.

Le temps des prestations hebdomadaires est fixé à 40 heures minimum, à raison **d'au** moins huit heures par jour, sur son lieu de travail ou en dehors de celui-ci.

VI. LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

Les livrables attendus de la mission du Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site et les délais de leur remise sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Item	Intitulé du livrable	Délai
1.	Plan d'actions et budget annuels	15 jours après signature du contrat puis mis à jour tous les 2 mois.
2.	Rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels)	7 jours après chaque période
3.	Termes de références pour les différentes prestations clés jugées nécessaires à l'avancée du projet	Selon le plan d'actions convenu

VII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

Le candidat devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Etudes supérieures : Ingénieur (Bac+5 minimum) en hydromécanique, génie civil, électromécanique, électricité ; Master en Business Administration est un atout

- 15 ans **d'expérience** professionnelle dans le développement et la gestion de projets **d'infrastructures d'envergure à l'international** ;
- 10 ans **d'expérience** avérée à **l'international** dans le domaine des projets **d'énergie** (de préférence **d'hydroélectricité**) et/ou de réseaux de transport **d'énergie d'envergure** ;
- Expérience dans **l'analyse** et la gestion des risques ;
- **L'expérience** de conduite de projet en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Connaissances en financement de projet **d'infrastructures**, si possible en partenariat public privé ;
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein **d'une** équipe pluridisciplinaire, en situation complexe ;
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif ;
- Parfaite maîtrise du français et de **l'anglais**.

VIII. ENGAGEMENT DU CONSULTANT

Le Consultant Directeur de Promotion et de Développement du site **d'Inga s'engage** à fournir ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et **d'intégrité** les plus exigeantes.

IX. LOGISTIQUE

ADPI-RDC mettra à la disposition du Consultant un bureau et un ordinateur, et prendra en charge ses frais de communication professionnelle.

X. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae à jour signé
- Références professionnelles.